

# C.C.E. DES 18 & 19/02/09

## INFORMATION SUR LE BUDGET SOCIAL CDN 2009



Malgré la crise le budget reste ambitieux. C'est la continuité de la stratégie maison : développement et conquête axée sur le qualitatif avec maîtrise des frais généraux. Plusieurs hypothèses ont été revues en novembre, certaines d'entre elles sont aujourd'hui caduques. Le PDG dit que les 400.000 employés de banque font bien

leur boulot face à une campagne déplaisante des médias et politiques. Le coût du risque va augmenter. Le CDN n'a pas de problèmes pour se refinancer ; il a pu bénéficier de quelques « miettes » via la S.G. des prêts de l'état. Pas de nouvelles de notre actionnaire minoritaire DEXIA, qui, s'il cédait ses parts, verrait la SG jouer ses droits d'actionnaire majoritaire. En matière de sécurité informatique, devant les exigences des régulateurs, le CDN devrait éloigner son centre de secours vers le site de la SG et vice versa pour celle-ci. M. Py a confirmé la finalisation prochaine du nouvel ensemble de gestion d'actifs commun à la S.G. et C.A. comprenant Etoile Gestion. Toutes les entités conserveraient leur droit de rémunération actuelle.

Quant à l'intéressement (fonction du R.B.E.), il évoluera à la baisse et la participation (calcul défini par la loi) ne devrait atteindre le seuil de déclenchement.

*Encore une mauvaise nouvelle pour les salariés déjà déprimés par la baisse vertigineuse de la valeur du fonds G.*

## CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'EMPLOI

Pour la Direction, les faits marquants 2008 sont une augmentation de l'effectif inscrit, une féminisation des effectifs et une augmentation du volume des départs. Pour 2009, un sureffectif de 21.5 ETP, des départs en retraite en progression, des embauches en grand nombre et l'achèvement de Middle Office. Il y a des réflexions en cours sur le mode de fonctionnement du métier du patrimoine. Voici l'avis FO.

*Dans un contexte économique plus que morose depuis le dernier trimestre, le CDN, grâce aux efforts de son personnel, a réussi à réaliser une année 2008 qualifiée de correcte par la Direction.*

*Le chantier Middle Office arrive bientôt à terme, ayant entraîné son cortège de suppressions de postes avec mutations et licenciements.*

*Certaines applications informatiques dont C.P.M. ont été aussi destructrices d'emploi. Pourtant la Direction aurait dû ne pas trop anticiper ces gains et attendre que l'outil soit fiable et bien « ingéré » par le réseau. Ceci aurait évité bien des désagréments. D'autre part, le métier d'A.C.E. s'est vu ainsi déqualifié passant par moins d'opérations qualitatives, vers plus de saisies de masse.*

*642 nouveaux collaborateurs nous ont rejoints contre 595 nous ayant quittés.*

*Le nombre de contrats en alternance est passé de 310 à 391 en 2008. FO constate qu'ils sont souvent affectés dans de petites unités palliant ainsi le manque d'effectif. Le nombre d'embauche de ces alternants nous paraît nettement insuffisant au vu des dépenses et formations engagées.*

*Le nombre de démissions progresse encore passant de 128 à 148 en 2008 surtout chez les moins de 25 ans où il a doublé. C'est dans le métier de C.E.P. où le taux est le plus élevé (8,5%).*

*Les femmes représentent + de 60% des embauches de l'année.*

*Dans les métiers, les ASC sont 8 de moins, les assistants pôle service bancaire - 7, assistants logistiques - 10 et assistants techniques -10.*

*Pour FO, la suppression importante depuis des années, des emplois « d'arrière guichet » entraîne pour les commerciaux des charges administratives de plus en plus lourdes au détriment de leur temps d'activités commerciales. Le nouveau poste de travail ne résout pas tout. Il faut toujours quelqu'un pour taper sur le clavier.*

*Au 31/12/08, l'écart entre l'EAP et l'EBP 2008 fait ressortir un sureffectif de 25,3 postes. La direction tente de nous faire croire qu'elle anticipe les ouvertures d'agences et les départs à la retraite. Sur ce dernier*

point **FO** constate rarement ce fait sur le terrain mais plutôt une grave perte de savoir non transmis par les anciens aux nouveaux arrivants.

Pour 2009, la direction a calculé un sureffectif de 46,8 postes. Au vu des nombreux départs à la retraite prévisibles (+ de 300), des quelques ouvertures d'agences programmées, le CDN devra encore recruter massivement. Néanmoins, **FO** constate qu'il y a difficulté à le faire dans certaines zones géographiques.

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les conséquences de la prochaine création d'une filiale gestion d'actifs commune aux groupes S.G. et Crédit Agricole où serait intégré Etoile Gestion. D'autre part, le groupe S.G. étudie un projet en matière d'infrastructures de production informatique. **FO** ne doute pas que de ces études découleront beaucoup de suppressions d'emplois au plus grand bénéfice des actionnaires.

Malgré la prévision par le CDN d'un budget significatif pour la prévention de l'emploi en matière de formation, **FO** ne se leurre pas sur l'année difficile que passeront la plupart de nos collègues : pressions commerciales intenses, conditions de travail dégradées, stress accru avec des effectifs à la baisse...etc. L'accord salarial 2009 ne couvre pas l'inflation 2008 de 2,8%. Seules les mesures individuelles dont bénéficieront certains pourront peut être les aider à mieux affronter cette terrible année.

En conséquence, **FO** donnera un avis négatif sur la consultation sur l'emploi 2009.

### **CONSULTATION SUR LA REPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**

Vu la très forte augmentation des frais de scolarité payés pour un plus grand nombre d'alternants, la répartition des versements libres est centralisée uniquement nationalement sur certains établissements (gisements de recrutement d'une part et handicapés et jeunes en insertion d'autre part).

### **INFORMATION / CONSULTATION DU CCE SUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CRÉDIT DU NORD**

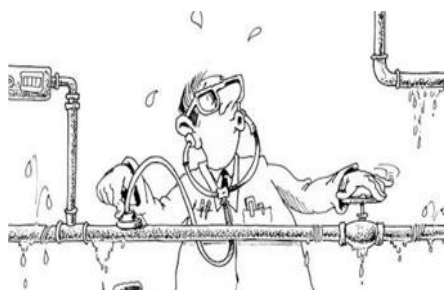
Lors du CCE de novembre, les élus avaient proposé diverses modifications à la Direction. Celle-ci, en séance, les a toutes refusées. Elle a rappelé qu'internet était à usage exclusivement professionnel. Certain fichier, diffusé récemment, contenait des propos haineux à propos d'une religion. Nous avons eu des précisions quant aux conditions de stockage et durées de certaines données. Mais pour **FO** tout ceci est encore trop nébuleux et ne tient pas compte de certains arrêtés de cour de cassation. La direction n'a fait référence qu'à ceux qui lui seyaient. Info du président : il y a un déontologue au CDN. *FO a été ravie de l'apprendre...*

Le CE unanime a voté une motion et alertera l'Inspection du Travail afin qu'elle fasse supprimer les dispositions, à ses yeux illégales, comprises dans le projet de modification du règlement intérieur.

### **APPROBATION DU BUDGET CCE POUR L'ANNÉE 2009**

Le CCE a adopté le budget commun présenté » par 4 O.S. sauf le SNB toujours contre le quotient familial.

### **INFORMATION / CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DES FICHES MÉTIER ET L'ADJONCTION DE FICHES "DIAGNOSTIC" D'AUTO ÉVALUATION ET SUR L'UTILISATION DE CELLES-CI DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES SALARIÉS ET EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**



Selon la direction, la fiche diagnostic est un outil d'auto-évaluation et n'est pas obligatoire. Son contenu ne donne pas lieu à enregistrement informatique ni classement à la DRH. Pourtant les élus, notamment en Picardie, ont pu constater des dérives quant à l'utilisation de cette fiche à l'occasion de l'E.P.D.I. Pour **FO**, sur les manques des agents, relevés dans ces fiches ou à contrario s'il n'y en avait pas, quelle garantie aurait le salarié que ce ne soit pas utilisé à ses dépens en cas de faute ou mauvais résultat ? **FO** n'a pas été convaincue et rassurée par les propos de La direction. Celle-ci se refuse donc à consulter le CCE sur le sujet. En conséquence, une majorité du CCE a voté une

motion pour exercer ses droits. Curieusement, le SNB ne s'y est pas associé alors qu'il l'avait fait en Picardie ! Allez y comprendre quelque chose !

**Philippe PASSERELLE (Evreux) Représentant Syndical, Gérald RETZ élu (Beauvais)**

Vous pouvez apporter vos commentaires et réactions sur le site internet de la section nationale FORCE OUVRIERE : [www.force-ouvriere-cdn.com](http://www.force-ouvriere-cdn.com)